

Le Rite Suédois.

L'histoire de la franc-maçonnerie suédoise est mal connue hors de la Scandinavie. Lorsqu'il écrivit son "History of Freemasonry" (1886), R.F.Gould ne put que constater l'absence de toute documentation originale et se vit contraint d'utiliser les "Acta Latomorum" du français Thory et l'"Histoire de la franc-maçonnerie" de l'allemand Findel :

"The two best attempts at a history with which I am acquainted - Allgemeines Handbuch, s.v. Schweden; and Findel, Gesch. Der Freim., 4th edit., pp. 596-608- are merely reproductions, as regard early facts, of Thory's "Acta Latomorum" (Gould, 1886, vol. III, p.198).

Findel, soit, je n'ai pu contrôler, mais Thory ? Les "Acta latomorum" (1815) comportent 10 entrées consacrées à la Suède. Il n'y est question que de futilités: frappe de médailles, fondation d'orphelinat, fêtes et banquets. Eckleff n'est jamais cité, Charles de Sudermanie ne l'est qu'une fois (pour une fête d'anniversaire) ! Le deuxième volume contient l'Ordonnance du 9 mars 1805 du roi de Suède, Gustave IV, contre les réunions secrètes (pp. 89-90) et les statuts de l'ordre civil institué par Charles XIII en faveur des francs-maçons le 27 mai 1811 (pp. 61-67). L'"Histoire de la fondation du Grand Orient de France" du même auteur (1812) cite la Suède une seule fois, en une note succincte, page 2, qui relate la création de l'ordre de Charles XIII.

Le grand homme de l'histoire maçonnique anglaise avait-il lu Thory ?

Que la Suède occupe une place très particulière et originale dans le concert maçonnique est pourtant l'évidence et l'historien anglais, dont on connaît l'aversion pour les innovations continentales, n'hésita pas à écrire :

"The Swedes appear to have fallen away from the simple teachings of the Craft as easily and early as the other nationalities of Europe, but with this difference, that instead of flitting from one Rite to another, constantly seeking variety, they have remained steadfast to their first heresy, and still work the same ceremonies that originally riveted their attention about 1760" (1886, vol. III, p.195).

Ce qui suit est basé sur l' "History of Freemasonry" de Gould, sur Feddersen (op.cit., 1982) et quelques autres documents accessibles, dont une publication officielle de la Grande Loge de Suède, "Facts on the Swedish Order of Freemasons. Grand Lodge of Sweden", (1997). Alain Bernheim me fit l'amitié de bien vouloir corriger mon manuscrit, relevant les erreurs et coquilles que j'avais innocemment recopiées.

La franc-maçonnerie fut introduite en Suède par le comte Axel Ericson Wrede-Sparre, un officier de cavalerie qui avait été initié "à Paris", d'après sa propre inscription faite le 11 avril 1753 lorsqu'il devint membre de St Jean Auxiliaire à Stockholm. Il fut fait compagnon le 16 novembre 1731 et maître le 6 mai 1733¹. La première réunion à Stockholm de la loge Wrede-Sparre eut lieu au Palais Stenbockn chez le baron Johann Gabriel Sack (1697-1751) le 17 mars 1735. Le comte Charles Gustave Tessin (1695-1770) fut reçu apprenti et compagnon (ce fut la première initiation sur sol suédois), avant de recevoir la maîtrise le 25 avril suivant et la "maîtrise Ecossoise" en 1744 à Berlin⁶.

L'initiative semble avoir fait long feu, un décret royal de Frédéric I, daté du 21 octobre 1738, ayant interdit les réunions maçonniques "sous peine de mort" (il sera annulé la même année).

Le 13 janvier 1752, le comte Knut Carlsson Posse fonda la loge "Saint Jean Auxiliaire" (le Baptiste) qui utilisait les rituels de Wrede-Sparre et s'affirma "Mère-Loge de Suède", à ce titre autorisée à distribuer des lettres de constitution dans le pays. Elle utilisait un système en six grades : les trois grades de Saint-Jean, deux de Saint-André, un "Frère Confident de Saint-Jean" et un "Frère très Elu"⁷.

En 1753, le baron, plus tard comte, Charles-Frédéric Scheffer (1715-1786), qui avait été initié le 14 mai 1737 dans la loge Coustos-Villeroy à Paris⁸, fut élu Grand Maître National⁹. Il avait reçu du "comte de Darwentwater" (sic) un document daté du 25 novembre 1737 qui est conservé dans les archives de la Svenska Frimurare Orden à Stockholm. Son premier article paraphrase l'article 1 des Constitutions anglaises de 1723 mais, à l'inverse de celles-ci, met l'accent sur le caractère exclusivement chrétien des obligations du maçon :

" Expédition des Regles generales de la Maçonnerie pour La Loge constituee à Stockholm par notre Cher et digne Frere Mr. Le Baron de Scheffer &c. ayant été pour cet effet muni d'un pouvoir en forme du Tres Venerable Grand Maître du Royaume de France l'an 1737.

Un Franc-Maçon est Obligé par son Etat de se conformer à la Morale et s'il entend bien l'art, il ne sera jamais un Athé, ny un Libertin sans Religion. Dans les siecles passés les Francs-Maçons étoient obligés de professer la Religion Catholique, mais depuis quelque tems on n'examine pas sur cela leurs sentimens particuliers, pourvu toutefois qu'ils soient Chrétiens, fideles à leur promesse, et gens d'honneur et de probité, de quelque maniere; par ce moyen la Maçonnerie devient le centre et l'union d'une vraye amitié entre des personnes qui sans ce doux nœud seroient pour toujours Eloignés et separés les uns des autres quoi qu'ils puissent être distingués d'ailleurs".¹⁰

En 1756, les rituels français utilisés jusque-là furent revus par une commission présidée par le comte Posse, afin de leur donner "sérieux et hauteur". Le 3 septembre de la même année, la Mère-Loge "régularisa" Charles Frédéric Eckleff (1723-1786), un employé au ministère des Affaires Etrangères, lequel fonda le 30 novembre une loge de Saint-André, intitulée "L'Innocente", dont le premier vénérable fut le conseiller aulique von Haren. Lors de la fondation de la Grande Loge de Suède (probablement le 27 décembre 1761), Eckleff devint Assistant Grand Maître, le baron Scheffer assumant la Grande Maîtrise.

Eckleff, fort d'une patente étrangère dont on ignore tout, avait fondé, le 25 décembre 1759, le "Chapitre Illuminé de Stockholm". Devenu Ordens+Meister, il le présida jusqu'à ce que lui succède, le 14 mai 1774, le duc Charles de Sudermanie (1748-1818), "Eques a Sole vivificante" dans la Stricte Observance, plus tard roi de Suède (1809) sous le nom de Charles XIII, le même qui devint, le 30 novembre 1774, Grand Maître National, en remplacement de Scheffer¹¹. Il cumulait ainsi toutes les fonctions, ce qui lui permit de mener à bien l'œuvre de sa vie, l'organisation définitive du "Rite Suédois".

Mais Charles ne fit qu'achever le travail d'Eckleff qui avait jeté les bases du système dans les années 1760. L'origine des "Actes" d'Eckleff reste une énigme. Qu'il les ait obtenus lors de voyages à l'étranger, en France et en Allemagne, ou d'un tiers inconnu est possible. Il n'en reste pas moins qu'ils portent la marque de son imagination, sinon de son génie. Ils contiennent une procuration, les instructions, les règlements, les cérémonies et rituels des différents grades, le tout exprimé en un langage chiffré mais rédigé en français. La procuration n'est pas datée mais porte la déclaration finale "publié, dicté, félicité et enregistré (sic) Frederic Aescher, Secrétaire"¹².

Les grades pratiqués en 1766 étaient, d'après Gould¹³, au nombre de neuf : les trois grades de St Jean ; l'apprenti-compagnon Ecossais ; le chevalier d'Orient et de Jérusalem ; le chevalier d'Occident ; le chevalier du Midi, maître du temple (qui voyait l'introduction de la légende templière) ; le vicaire de Salomon. En 1777 fut fondé le Grand Chapitre, le roi régnant, Gustave III, assumant le titre de vicaire de Salomon dont on ne sait s'il existait déjà avant cette date.

Le Rite Suédois est imprégné de préoccupations rosicruciennes, kabbalistiques et théosophiques, peut-être inspirées par les écrits de Swedenborg. D'après Eugen Lennhoff¹⁴, le but de l'Ordre est la connaissance de Dieu par la reconnaissance de l'esprit divin présent dans chaque être humain et l'appréhension intime de la dimension trinitaire par la foi en Jésus-Christ. Les grades supérieurs, le IX° notamment, ne prennent leur sens que si l'on y voit une expérience mystique. Dans cette optique, le titre "Vicaire de Salomon", distinct de la fonction plus administrative de Grand Maître et attribué au seul vrai supérieur de l'Ordre, prenait une dimension véritablement "pontificale", au sens étymologique du mot, et faisait de son détenteur un "pape protestant", ou plutôt luthérien¹⁵.

En 1780, l'échelle des grades fut remaniée pour atteindre sa forme définitive. Il n'est pas inintéressant de comparer la liste qu'en donne Gould¹⁶ et celle, officielle, de l'actuelle Grande Loge de Suède (1997) :

Gould.	Grande Loge de Suède.
1) Loges de saint Jean 1° Apprenti 2° Compagnon 3° Maître	1) Grades de saint Jean I° : Apprenti II° : Compagnon III° : Maître
2) Loges de saint André, grades Ecossais 4° Elu ou Apprenti-Compagnon Ecossais de saint André 5° Maître Ecossais de saint André 6° Frère Stuart ou chevalier d'Orient et de Jérusalem	2) Grades Ecossais de saint André IV-V°: Apprenti-Compagnon de saint André VI° : Maître de saint André
3) Chapitres 7° Confident de Salomon (autrefois chevalier d'Occident)	3) Grades capitulaires VII° : Très Illustre Frère Chevalier d'Orient

8° Confident de saint Jean 9° Confident de saint André	VIII° : Très Illustre Frère Chevalier d'Occident IX° : Frère éclairé de la loge de saint Jean X° : Frère Très éclairé de la loge de saint André
4) 10° degré (3 grades honorifiques) -Chevalier de la Croix Rouge -Commandeur de la Croix Rouge (Grands Officiers) -Vicaire de Salomon	4) Au sommet de l'échelle vient le XI° : Frère Très éclairé, Chevalier Commandeur de la Croix Rouge

L'origine des grades capitulaires est une autre énigme et la date exacte de l'introduction de la légende templière dans le système reste inconnue. Le séjour en Suède (1765) de Jean Christian Schubart (1734-1787) qui tenta sans succès d'introduire la Stricte Observance allemande, n'y fut peut-être pas étrangère. En tout cas, cette légende n'est pas d'origine suédoise¹⁷, comme le prouve la lettre sibylline qu'écrivit, en 1784, le duc de Sudermanie au prince Charles de Hesse-Cassel :

"Quand à qui regards la constitution du Chapitre ils nous ont été donné par un Chapitre à Genève, et il est vrai qu'elle avoit tenu ses connoissances d'un établi à Avignon ; mais seluis qui fu chargé de mettre notre Chapitre en travail stoit un secrétaire de la Chancaellerie nomme Ekleff, liquel j'succédé"¹⁸.

Deux révisions successives, en 1780 et 1800, donnèrent au Rite sa forme définitive sous la direction de Charles de Sudermanie, devenu régent du royaume en 1792 après l'assassinat du roi Gustave III. Le 24 janvier 1798, Charles demanda la reconnaissance anglaise qui lui fut accordée, le 8 mai 1799, par le Prince de Galles (1762-1830), Grand Maître de la Grande Loge ("Moderns", 1790-1813), plus tard roi Georges IV d'Angleterre¹⁹.

En 1800 fut établie la "Constitution fondamentale" du Rite, très inspirée des Actes d'Eckleff. Divers éléments empruntés à la Stricte Observance et au Cléricat de Starcke furent ajoutés à l'œuvre initiale. Le travail achevé, Charles aurait brûlé tous les documents qui avaient servi à l'élaboration du Rite²⁰ (j'emploie à dessein le conditionnel, cette histoire rappelant par trop l'autodafé de "vieux documents" que relate Anderson dans la deuxième édition de ses Constitutions !). Devenu roi de Suède en 1809, après la destitution de son neveu Gustave IV, Charles XIII constitua, le 27 mai 1811, "l'Ordre (civil) de Charles XIII", limité à 27 chevaliers civils et 3 ecclésiastiques, détenteurs du X° grade.

"Le Roi complètera (sic) ce nombre d'après sa volonté, mais ne le surpassera jamais. Le prince héréditaire et les princes du sang royal que le Roi nommera Chevaliers, ne sont pas compris dans ce nombre" (art. III des statuts, in Thory, 1815, cf. supra).

Ses membres portent, aujourd'hui encore, un costume de velours jaune dans le style du XVII° siècle, avec bottes à la mousquetaire et col de dentelle. L'article XVIII des mêmes statuts décrit le bijou des chevaliers, dont l'avers est ostensible dans les réunions civiles et l'envers dans les tenues maçonniques :

" Le signe de l'Ordre est une croix de couleur de rubis : les branches sortent, en forme de quatre triangles, d'une boule émaillée en blanc des deux côtés. D'un

côté de la boule il y a deux CC croisés renfermant le nombre XIII ; de l'autre côté est la lettre B²¹ en noir, entourée d'un triangle d'or. cette croix, surmontée d'une couronne d'or, est portée par un ruban de couleur de feu qui traverse un anneau" (fig.4).

En 1811, Charles laissa à son fils adoptif, le maréchal français Jean Bernadotte (1764-1844)²², la Grande Maîtrise de l'Ordre, se réservant le titre de Vicaire de Salomon. A la mort de Charles XIII, en 1818, Bernadotte, devenu roi, sous le nom de Charles Jean XIV, et Vicaire de Salomon, confia la Grande Loge à son héritier Oscar, plus tard Oscar II.

Le Rite Suédois est d'abord templier, chrétien et mystique. Il doit l'essentiel de son inspiration à la maçonnerie française, adaptée au tempérament scandinave du temps, et l'influence anglaise ou écossaise n'y est qu'indirecte. Ceci n'empêche pas sa parfaite "régularité" et son corollaire, la reconnaissance britannique²³. Si l'atmosphère du Rite n'évoque guère l'éventuelle origine opérative de la franc-maçonnerie, elle s'accommode fort bien de la tripartition fonctionnelle que j'évoquais dans le n° 7 des Acta Macionica ("Initiation maçonnique et Ordres de société", 1997, pp. 179-204) : artisanale dans les grades bleus, chevaleresque dans les grades Ecossais, sacerdotale dans les grades capitulaires. Outre son caractère mystique, sa discrétion mérite d'être soulignée. Les rituels n'ont été que rarement divulgués et, aujourd'hui encore, les vénérables des différents corps, quoique nommés à vie, ne disposent que de rituels manuscrits qui leur sont confiés pour la durée de la tenue ! Le rituel de Lyon n'en acquiert que plus d'intérêt.

Willermoz et le Rite suédois.

Reste à envisager comment Willermoz obtint le rituel suédois et ce qu'il en fit

Le Convent de Wilhelmsbad (16 juillet - 1^{er} septembre 1782).

La clef de l'énigme se trouve, me semble-t-il, dans les minutes⁴⁷ du convent de Wilhelmsbad, du moins dans celles qui traitent des grades suédois. Willermoz s'y rendit, on le sait, avec l'intention arrêtée de faire adopter la réforme de Lyon. Au fait de tous les grades pratiqués en France ou peu s'en faut, il n'avait par contre qu'une connaissance imparfaite de la maçonnerie allemande. Quant aux degrés suédois, il n'en savait sans doute que ce que le prince Charles de Hesse-Cassel⁴⁸, qu'il n'avait jamais rencontré, avait bien voulu lui révéler dans une lettre du 22 septembre 1780 :

"Il n'y a que trois systèmes maçonniques, de parvenus à ma connaissance, dont l'un indiquant dans un de ses derniers degrés le matérialisme le plus décidé, ma fait résoudre à ne jamais abandonner la maçonnerie, arrive ce qui veut, uniquement pour pouvoir toujours être à même de prévenir l'introduction d'un système de cette nature que j'abhorre, et dont je regarde comme un de mes premiers devoirs de préserver ceux de mes Fr.:, qui voudront suivre ma voix, mes prières, et mes conseils. Des deux autres, l'un est celui d'où feu M. de Hund a puisé celui de la Stricte Observance qu'il nous a donné et pu donner seulement quant au cérémonial, soit légitimement soit illégitimement, et que j'espère de pouvoir bientôt approfondir davantage ; l'autre est celui que les Suédois professent sans le connaître en aucune manière. Leurs premiers degrés sont, ou doivent être vrais, et je les crois tels, et par les hiéroglyphes les plus exacts, au vrai but de la Maçonnerie, savoir à l'amour de N.S. J.-C. et à nous rapprocher de ce divin Maître. Un autre de leurs degrés doit être absolument faux, celui-ci visionnaire, inext (sic) au Temple. Mais le digne Frère

duquel j'ai reçu les premiers degrés vrais, dans lesquels il m'a instruit, m'a promis bientôt leur suite, que j'attends en son temps. Je sais que l'apôtre saint Jean, le bien-aimé de notre divin Sauveur, est l'instituteur de la Troisième Maçonnerie, sinon de toute la Maçonnerie, ayant rassemblé les mages qui connaissaient et cherchaient par le chemin de la nature le Seigneur qui devait venir".⁴⁹

Le sujet vint sur le tapis dès les premières séances du convent. Lors de la 6^o séance (23 juillet), Charles de Hesse, Eq. a Leone resurgente, s'expliqua sur "quelques ouvertures qu'il avoit reçues d'une branche de l'ordre des T.+ " et fit allusion à un Grand Maître "qui lui avoit été nommé". Il refusa que son discours soit repris dans le procès-verbal de la séance mais accepta de communiquer le nom dudit Grand Maître à un comité désigné par le duc Ferdinand de Brunswick-Lünebourg-Wolfenbüttel (1721-1792), Eques a Victoria, "Magnus Superior Ordinis" (Grand Supérieur de l'Ordre) de la Stricte Observance depuis le convent de Kohlo (juin 1772) et président du convent de Wilhelmsbad.

Prenant la balle au bond, "Rd. à (sic) Lillio convallium (Johan Joachim Christophe Bode, 1730-1793, Procureur Général de la VII^o province et délégué de Weimar) crut devoir remarquer qu'il falloir user de la circonspection la plus délicate vis à vis d'un ordre aussi soigneux à envelopper ses Chefs des ombres du mystère". Il ajouta "qu'il peut ne pas être impossible que de pareils supérieurs d'O. sachant si soigneusement se cacher...étaient peut être une création du F. d'O. a Lapide nigro (Zinnendorf) appartenant jadis à notre Prov...L'on savait qu'il s'est séparé de nous, a reçu des Chevaliers pour lui-même, a adressé lui-même les mêmes prébendes d'O. qui lui étaient assignées en monnaie portugaise".

C'était assez pour que Willermoz intervint: il fit remarquer qu'il serait essentiel de se procurer des éclaircissements sur le système de Zinnendorf qui "embrasse une grande partie de l'Allemagne". Il déposa la motion suivante :

"L'intention du convent Général étant de réunir autant qu'il sera possible toutes les branches de l'O. Maçonnique en une seule & même association, il paroît important de connoître les Systèmes particuliers de chacune, comme étant le premier moyen de se réunir. Celle qui suit le système connu nommé Zinnendorfien étant fort considérable & fort répandue paroît celle qui doit principalement fixer l'attention du Convent. Il propose donc qu'il soit fait les Enquêtes convenables pour connoître autant qu'il se pourra ce système particulier, son origine, & la partie historique qui la concerne avec toutes les circonstances qui doivent intéresser".

Dans la foulée, Brunswick pria le F. Bödecker de satisfaire aux vœux du convent, ce qu'il fit par la présentation du 26 juillet (9^o séance), déjà citée. Elle ne satisfit point Willermoz !

"Après cette lecture le Rd. Ab Eremo (Willermoz) requit que sa motion du 23 juillet qui avoit occasionné le travail du Rd. à (sic) Lapide Cubico fut relûe pour qu'il soit avéré, que l'objet essentiel étoit de connoître le but du système de la Gde. (Loge) Nationale de Berlin - que le mémoire qui a été lû, ne traçoit que le Tableau historique & qu'il seroit essentiel d'avoir les cahiers des grades de ce système autant ceux des 3 grades inférieurs que ceux d'Ecossois & autres Supérieurs persuadé que tous les Maçons qui se réunissent en Convent communiqueront librement les cahiers de leurs différents grades".

Charles de Hesse répondit qu'il attendait d'un jour à l'autre les cahiers des hauts grades suédois en langue française. Les grades que Zinnendorf avait reçus d'Eckleff, via Baumann, étaient étaient les mêmes que les Suédois avaient donnés au Directoire de Brunswick. A Leone résurgente en fit l'énumération :

Loge de St. Jean. Apprentif, Compagnon, Maître;
Loge de St. André. Appr. Comp. Maître;
Chev. D'Orient - historique du T.
Chev. D'Occident - continuation du T., nommé sous Officier ou officiant;
Grand Officier ou Confident de St. Jean;
Magister Templi.

Willermoz, qui avait, n'en doutons pas, écouté avec la plus grande attention l'exposé de Bödecker et les explications du prince de Hesse, demanda que le convent ait connaissance du grade de confident de St. Jean. Brunswick déclara avoir reçu ce grade, de même que les FF. a Thymalo (August Dietrich, comte von Marschall, Grand Maître des cérémonies) et ab Urna (Johann Friedrich von Schwartz, secrétaire du convent pour la langue allemande), mais qu'il ne pouvait s'expliquer plus avant en raison de ses engagements. Willermoz n'insista pas mais, pour faire montre de sa bonne foi, déclara qu'il déposait à l'intention des délégués toutes les pièces, rituels, Codes et Instructions révisées au convent des Gaules, à Lyon, en 1778.

Une conclusion s'impose. En juillet 1782, Willermoz ignorait tout du contenu des grades suédois. Avidé de nouvelles connaissances comme il le fut sa vie durant, il n'eut de cesse qu'ils lui fussent communiqués. Le 31 juillet (12^o séance), profitant d'une motion de Charles de Hesse "de commencer à s'occuper de la révision des grades Symboliques", il proposa que soient lus les "différens cahiers arrêtés au Convent National (de Lyon), ainsi que de ceux de Suède & de Berlin". Il eut enfin gain de cause le 3 août (14^o séance) lorsque le duc de Brunswick, sur proposition d'a Flumine (Jean de Türrckheim)⁵⁰ nomma deux comités "dont l'un s'occuperoit de tout ce qui a rapport au Code & à la rédaction des loix comme, règle, matricule, code des réglemens des (loges) de l'O. intérieur ; & l'autre du Rituel des grades".

Les membres du comité des rituels étaient le prince Charles de Hesse (a Leone resurgente) ; le chevalier Savaron (a Solibus), visiteur général de la II^o province (Auvergne) ; Willermoz (ab Eremo) grand chancelier de la II^o province ; Sébastien Giraud (a Serpente), chancelier du Grand Prieuré d'Italie (VIII^o province) ; Eubert Bödecker (a Lapido cubico), député de la Grande Loge Nationale d'Autriche (VIII^o province) ; le baron Frédérick von Dürckheim (ab Ave), délégué du Grand Maître Provincial de Bourgogne (V^o province) ; et enfin Christian de Heine (ab Arca), député de la préfecture d'Eidendorp-Schleswig (VII^o province). Pour faciliter leur tâche, on leur confia les 4 grades inférieurs (français) rectifiés au convent national de Lyon ainsi que le noviciat et le rituel de chevalerie adoptés au même Convent et le nouveau projet de noviciat des FF. d'Auvergne, les rituels des 4 grades inférieurs de la VII^o province (allemande) dont les trois premiers en deux langues, le rituel présenté par les Clercs de la VII^o province à Kohlo et, *last but not least*, les grades suédois et ceux de la Grande Loge de Berlin.

La commission ne tarda pas. Les rituels des trois premiers grades furent présentés lors des 17^o (16 août), 22^o (22 août), 23^o (23 août) et 25^o (25 août) séances. Je les ai commentés dans mon article de 1995 (voir les pages 102-104). Le 4^o grade fut discuté lors de la 21^o (21 août) et de la 28^o séance (28 août).

Le 21 août, après une âpre discussion, "le Convent (arrêta) à la pluralité que le grade d'Ecosisme seroit symbolique & intermédiaire entre la Maçonnerie bleue & l'ordre intérieur". Selon Willermoz, les matériaux nécessaires à son élaboration

étaient réunis. Charles de Hesse annonça "que ce seroit Hiram ressuscité du Tombeau, & le Temple réédifié qui seroit l'objet principal du grade".

La 28^e séance fut décisive. Willermoz y présenta un "Projet d'ébauche pour servir de baze, au Rituel du 4^e Grade"⁵¹.

"Le F. ab Eremo a présenté la première Esquisse du nouvel ecossisme, 4. Grade de notre Maçonnerie Rectifiée : sur la quelle on a fait plusieurs remarques. On a demandé l'abolition du gibet & de la corde au cou par les recipiendaires : ce qui a été convenüe à la pluralité. L' Em.G.M.Gén. (Brunswick) & le Ser.F. à (sic) Leone resurgente (Charles de Hesse) ont cependant protesté contre l'abolition de la Corde au cou. Le F. à (sic) Cruce cerulea (Hyacinthe Chappes de la Henrière, député de la Préfecture de Nancy) a demandé la conservation des deux tableaux de l'ecossisme du Convent des Gaules, surtout le Maître Hiram sortant du tombeau & l'autel avec le feu sacré : on a observé , que les nouveaux simboles présentés dans l'esquisse étoient connus depuis longues années en France, & y avoient été abandonnés. Le F. à (sic) Lilio convallium (Bode) croit que nos maçons ne sont pas encore assés préparés à un Ecossisme aussi sublime & aussi religieux & a ajouté qu'il se souvenoit que le tableau de l'Ecoss(isme) il y a 20 ans avoit été partagé en trois parties: l'inférieur contenant quelques simboles & instrumens Maçonniques, au milieu le Chandelier à 7 branches: autel des parfums, table des pains de proposition: l'arche d'alliance & les colonnes du Temple brisés; à la 3^{ème} partie Supérieure il y avoit le mont Sion et l'agneau celeste. Le F. ab Eremo a désiré qu'en adoptant le tapis conforme à celui indiqué par le F. à (sic) Lilio convallium, on y ajoutat le Maître Hiram Resuscité & le feu sacré. Le Ser.M.Prov. (Charles de Hesse) étant entré dans les idées du F. ab Eremo, on est convenu de faire la rédaction d'après ces principes."

Le convent fut clôturé le 1^{er} septembre 1782. Jean de Türckheim lut le "Recès" en huit articles, lequel fut adopté à l'unanimité. Son quatrième article affirme que les grades bleus étaient "déterminés", le quatrième seul restant inachevé:

"Article IV. Notre attention principale s'eft portée fur les rituels des 3 premiers Grades, bafe commune de tous ceux qui s'appellent maçons...Nous avons établi un committé, pour rechercher avec le plus grand foin, quels pouvoient être les rituels les plus anciens, & les moins altérés, nous les avons comparés avec ceux, arrêtés au Convent des Gaules, qui contiennent des moralités fublimes, & en avons déterminé un pour les grades d'Apprentif, Compagnon, & Maitre, capables de réunir les Loges divifées jusqu'ici, & qui fe rapprochat le plus de la pureté primitive...Et comme dans presque tous les régimes il se trouve une classe écossoise dont les rituels contiennent le complément des simboles maçonniques, nous avons jugé utile d'en conserver un dans le nôtre, intermédiaire entre l'ordre symbolique et intérieur, avons approuvé les matériaux fournis par le comitté des rituels et chargé le Respectable Frère ab Eremo de sa rédaction".

Le duc de Brunswick avait déjà annoncé ces décisions dans une lettre adressée à la Grande Loge Ecossaise mère, "Frédéric au Lion d'Or", de Berlin", le 10 août 1782:

"Entre le premier (l'Ordre maçonnique), & le second (l'Ordre de chevalerie) il y aura un grade Ecoffois, qui n'a pu être fini, mais le Plan a été convenu, & la redaction de ce Grade refte confiée, à un de nos Frères de Lyon, qui a eu grande part à la redaction des autres"⁵².

Le "Maître Ecossais de Saint-André " de 1809.

La rédaction finale du 4° grade, confiée à Willermoz, ne fut achevée qu'en 1809. L'intervention de l'"Agent Inconnu", les drames de la révolution, l'âge enfin, empêchèrent le Lyonnais de mener sa tâche à bien avant cette date. Il s'en expliqua dans la lettre bien connue qu'il envoya au prince de Hesse le 10 septembre 1810⁵³. Le délai importe peu, seule compte la genèse de la version de 1809, faite d'apports successifs que l'analyse peut distinguer.

En 1774, Willermoz et ses amis avaient reçu du baron de Weiler, émissaire de von Hund, les rituels de la Stricte Observance. Conservés, entre autres, à Copenhague, La Haye et Lyon⁵⁴, ils furent publiés par J.F. Var en 1991⁵⁵. L'"Ecossois Vert", 4° degré du Rite, était encore rudimentaire. Le candidat, introduit la corde au cou, s'y voyait délivré du "joug de la maçonnerie symbolique" et revêtu de l'habit vert "couleur de l'esperance". L'enseignement du grade avait pour base la résurrection d'Hiram et la révélation de quatre animaux (lion, singe, épervier, renard):

"Explication du tableau.

Nous voila mon frere a la pierre polie, de brute qu'elle étoit, l'ecorce des symboles est rompue, le noyau paroît, voilà votre maitre hiram qui tend les bras pour sortir du tombeau, ou il n'est plus qu'a demi, aidons le, il n'y a qu'un seul effort a faire, dont notre zèle aidé du votre viendra aisement a bout, imitez les vertus de ces quatre animaux, et gardez vous de leurs vices, dont la plupart des hommes, et même quelques faux freres ne sont que trop remplis, soyez valeureux et genereux comme le lion, mais sans cruauté, adroit comme le singe, imitateur de vos anciens, sans ridiculité et pétulance, clairvoyant comme l'épervier, mais non persecuteur, rusé enfin comme le renard, sans etre fourbe et faux"⁵⁶.

Dès 1778 et le convent de Lyon, ce 4° grade, rebaptisé "Maître Ecossois", se vit considérablement augmenté et enrichi d'apports dont l'origine française est évidente⁵⁷. La description des tableaux de loge le démontre amplement

"On aura pour la reception deux tableaux peints sur toile cirée en quarré long d'environ six pieds de longueur sur quatre de largeur, ils seront placés l'un sur l'autre au milieu de la (loge) de manière que le premier cache le second pendant la premier partie de la reception. Le premier qui paroitra seul au commencement de la reception sera divisé dans la longueur en deux parties à peu près égales.

La partie inférieure représentera le Temple de Jérusalem détruit, les deux colonnes brisées et renversées, le pavé mosaïque et l'escalier à 7 marches en ruines, l'autel des parfums au milieu du temple brisé et renversé. Tout autour de cette représentation seront éparses des chaines et d'autres signes de captivité, près murs de temple (sic) démoli.⁵⁸

La partie supérieure représentera le temple⁵⁹ reconstruit par Zorobabel au retour de la captivité. D'un côté sera dessiné le chandelier à sept branches, de l'autre la table des pains de propositions. Au bas du côté du Nord sera la grande mer d'airain rétablie, dans le haut sera tracé un quarré long en travers pour y placer l'aûtel des parfums, lorsqu'il aura été relevé. Au coin oriental du tableau en dehors sera en relief en bois d'oré, l'autel d'or des parfums renversé et couvert ayant sur sa surface supérieure une cavité qui puisse contenir ce que le recipiendaire devra y mettre, savoir de l'esprit de vin, ou de la poudre inflammable, contenue dans un vase qu'on a soin d'avoir à la main. Au milieu du tableau sera un fixée une plaque d'or triangulaire sur la quelle sera écrit le mot Sacré Jehova et aux trois angles les trois lettres IBM, qui sont les initiales des trois mots des grades précédens. Enfin aux quatre angles seront tracés les quatre principaux emblèmes maçonniques, le compas, l'équerre, le niveau et la perpendiculaire.

Toute cette partie supérieure du tableau sera couverte d'une toile légère qui la cachera au récipiendaire au commencement de sa réception et qui puisse se replier facilement sur elle même, lorsqu'il sera admis à travailler sur cette partie. Le second tableau, qui ne paroîtra qu'à la fin de la réception, après que le premier aura été enlevé, représentera un tombeau élevé de terre à hauteur d'appui, dont la couverture aura été renversée; il paroîtra posé sur une pierre quarrée et sera entouré de deux branches feuillées, on y verra hiram à moitié dégagé de ses linceuls mortuaires, assis dans son tombeau et faisant effort pour en sortir entierement. Dans le haut du tombeau du côté de la tête à l'Occident sera dans un triangle rayonnant le nom de Dieu en hebreux et à ses pieds le symbole de l'immortalité.

Aux quatre coins du tableau seront en figures allégoriques ou inscriptions, dans des médaillons, les symboles des quatre vertus principales et morales du Maçon, la Religion, la Bienfaisance, la Prudence et la Discrétion."⁶⁰

Le premier tableau, en deux parties représentant, l'une le temple détruit, l'autre le même reconstruit par Zorobabel, n'est guère différent de ceux utilisés dans la maçonnerie "écossaise" du temps, en France comme en Allemagne, et Bode ne fit que le rappeler dans son intervention du 28 août 1782. L'élément essentiel en est sans doute le nom de Dieu inscrit dans un triangle. Le deuxième tableau est celui de l'Ecossais vert avec Hiram sortant du tombeau.

Durant la réception, le candidat travaillera à la reconstruction du Temple et découvrira "la précieuse lame d'or qui contient le mot Sacré qui était perdu." La signification d'Hiram sortant du tombeau sera ensuite expliquée dans le dernier discours du député-maître qui s'étendra sur les rapports existant entre cette allégorie, car c'est bien de cela qu'il s'agit, et l'histoire de l'Ordre maçonnique, discours déjà parcouru de notions martinézistes accessibles aux seuls initiés. Mais l'important reste que le rituel en reste là et nulle part ne fait mention de saint André, ni d'ailleurs de la Jérusalem céleste : le symbole du grade, inscrit au mur d'orient et porté en sautoir par les Maîtres Ecossais, n'a qu'une face ! C'est à dire :

" une étoile flamboyante ...à six pointes formant un double triangle avec la lettre H au milieu sur un fond peint en rouge ayant pour support deux branches vertes entrelacées l'une de chêne, l'autre d'olivier".

La médaille de Willermoz de cette époque, conservée à la bibliothèque de Lyon, est conforme à cette description.

Saint André fut donc introduit à Wilhelmsbad. Qui l'inspira ? S'il est impossible de répondre avec certitude à la question, il n'en est pas moins assuré que les rédacteurs de l'ébauche du 4° grade présentée au convent le 28 août avaient sous les yeux le rituel suédois. Elle contient, en négatif, deux indications précises qui le démontrent :

1) "La batterie fera par 4 Coups avec le maillet & non la clochette OO O-O-." Il n'y a de clochette que dans le rituel suédois!⁶¹ Cet ustensile est inconnu des grades français.

2)"Il n'y aura ni Gibet ou Potence, & le Candidat n'aura point la Corde au Col..."

La corde au col, soit. Elle est commune à tant de grades depuis les "Three distinct knocks...", divulgation "Antient" de 1760, qu'elle en perd toute spécificité. Par contre, la potence, gibet ou grue, est propre au Rite Suédois⁶².

Par contre, si les rédacteurs voulurent marquer la différence avec le rituel suédois, ils en adoptèrent l'élément fondamental, la référence à saint André, pour

marquer le passage de l'Ancienne Loi à la Nouvelle, marquée par l'apôtre "qui abandonna St. Jean Baptiste pour suivre J. Ch."

Saint André n'était pas un nouveau venu dans le discours maçonnique et Willermoz le connaissait puisqu'un grade pratiqué à Lyon invoquait son patronage dès 1761 : le "Chevalier de l'Aigle, du Pélican, Chevalier de St André ou maçon d'Herdon", c'est à dire le Rose-Croix⁶³. Et pourtant il avait omis l'apôtre dans la réforme de Lyon et c'est cela seul qui importe. Je ne crois pas à l'oubli mais plutôt à une intention délibérée. On sait en effet que, dans le Rose-Croix, saint André n'apparaît que dans le titre et "l'étymologie" qui suit n'est guère flatteuse pour les maçons qui se réclamaient de son patronage :

"On appelle aussi ce grade chevalier de la St André, autre cause de fanatisme qui prit son origine en Ecosse, les maçons dans les premiers temps de la maçonnerie se multiplièrent en écosse plus que dans tout autres endroits et il si établir diverses loges sous le même but ou d'un génie qui présidait à l'ordre, comme sagesse prudence tempérance. Une des dites loges n'en prit point et comme elle avait adoptée la coutume de faire sa grande assemblée le jour de la St André. Le grand patron et protecteur du pays. Le peuple ne connaissant point leurs désignation semblable aux autres qui en avait et ignorant les objectifs de leurs mystères sachent seulement que les membres s'appelaient chevalier maçon, (le peuple) les surnommait vulgairement quant on parlait de cette loge les chevaliers maçon de la Saint André, ce qui contribuait d'autant mieux à leur attribuer ce nom c'est que le jour de la grande assemblée, ils faisait aux yeux du public une procession et une fête si pompeuse qu'elle faisait une impression très forte dans l'esprit de ces petites gens, ce qui leur faisait désirer après le jour de leur patron pour jouir du plaisir de voir dans cette belle procession et cette grande fête qu'ils regardaient comme la plus belle de l'année et le plus grand jour par les suites cette même loge ouvrit ses portes au peuple des petites classes et du plus bas étage de façon que ce qui n'aurait du rester que dans les grands qui n'aurait jamais corrompu de si beaux ouvrages ni un nom aussi respectable déséquilibré. Ce n'est point que dans leurs receptions, on ne leurs appris que le titre de chevalier de l'aigle et de rose-croix était les premiers noms et les vrais de l'ordre, mais ils ne purent se déshabituer à la domination, ce qui a été la cause que l'opinion de ce nom d'herdon et de St André et que le nom vulgaire en est resté parmi cette petite populace, ce nom même dans un siècle plus proche a produit une plus grande horreur que des révolutions ayant dispersé pour quelques temps les sociétés maçonniques dans le pays. La...et (sic) les bijoux de l'ordre s'étant perdu ou égarés, ils ne purent avoir l'intelligence d'en faire les recherches dans d'autres loges plus éloignées qui n'avait point essuyé de pareils disgrâce ni semblables événements et soit esprit d'innovation soit ignorance ils prirent des nouvelles sur la croix de Saint André en y étendant tout son long le bon Saint quoi qu'il n'y ai aucun rapport entre les bijoux et la matière qu'ils traitent, suffisait pour eux que ce fut une croix n'importe quelle pour qu'ils l'adoptes, d'ailleurs la vénération que l'on avait dans le pays pour le personnage du saint n'était guère moins grande que celle que l'on avait pour le rédempteur. Ce qui fit qu'ils préférèrent la croix de St André à celle de Jésus Christ, voilà précisément d'où sort le fanatisme de ceux qui porte une croix de St André pour une croix de maçonnerie ignorant presque tous pourquoi ils la porte. Cette grossièreté se passe jusque Allemagne où quelque voyageur constituèrent des loges de ce genre telle en la loge de Cologne et de Francfort qui depuis parfaitement bien telles sont aussi plusieurs loges établies en France qui ont beaucoup d'impropriétés dans les instructions qui gâte la beauté du mystère de ce grade." ⁶⁴

Les mêmes appréciations avaient-elles cours à Lyon? Je l'ignore mais, si tel était le cas, elles justifieraient l'oubli de Willermoz. Quoiqu'il en soit, lorsqu'il fut à nouveau confronté avec le personnage, par la filière suédoise cette fois, Willermoz se décida à l'adopter et on peut supposer qu'il le fit de bonne grâce puisqu'il le maintint dans son élaboration finale⁶⁵. Comment expliquer ce revirement ?

Dans le rituel suédois que Willermoz ramena de Wilhelmsbad, saint André n'est finalement qu'un prétexte : il y apparaît, sans plus, comme le patron de l'Ecosse, royaume qui accueillit, selon la légende maçonnique, les templiers proscrits. Il est donc bien à sa place dans un Rite qui se veut le successeur de l'Ordre médiéval. Willermoz, lorsqu'il écrivit la version finale du "Maître Ecossais de Saint-André", lui donna une toute autre dimension! Il vit en lui, non le seul symbole de l'Ecosse, mais surtout l'apôtre qui quitta son maître, saint Jean le Baptiste, pour suivre Jésus-Christ, annonçant par-là le passage de l'ancienne à la nouvelle loi (dans "Sarsena", saint André annonce le même passage mais le rituel divulgué en 1816 avait sans doute été modifié). L'instruction finale du "Maître Ecossais de Saint-André" de 1809 ne laisse aucune équivoque à ce sujet :

"La croix de saint André que vous voyez au bas du (quatrième et dernier) tableau figure le passage maçonnique de l'Ancien au Nouveau testament, confirmé par l'Apôtre Saint André qui, d'abord disciple de Saint Jean Baptiste, né et prêchant sous l'Ancienne Loi, pour préparer les cœurs à la Nouvelle, abandonna son premier maître pour suivre sans partage Jésus-Christ, et scella ensuite de son sang son amour et sa foi pour son vrai maître. C'est cette circonstance particulière qui a fait adopter pour ce grade, dans l'intérieur de nos Loges, la dénomination de Maître Ecossais de Saint André".

Conclusions.

Willermoz apprit à connaître les rituels suédois à Wilhelmsbad, le fait me paraît assuré. Il les ramena dans ses bagages à Lyon et les conserva dans ses archives avec le soin qu'il mit en toutes choses. Qu'en fit-il lorsqu'il rédigea les versions finales des grades symboliques du Rite Ecossais Rectifié? Bien peu, semble-t-il⁶⁶. Sans doute ne firent-ils que le conforter dans ses propres vues et n'y vit-il qu'une preuve de la justesse de ses conceptions sur le but final et la signification de la maçonnerie, comme sur l'interprétation mystique de la reconstruction de l'Ordre du Temple, bien éloignée de celle, purement matérielle, qu'en proposait la Stricte Observance. Quant au thème de la découverte du "Nom", il lui était familier et c'est sans doute la raison qui l'avait autrefois poussé à l'introduire dans son "Maître Ecossais" de 1778! N'avait-il pas signé, entres autres titres, "R(oy)al Arch" une lettre qu'il adressait le 2 mars 1763 à Chaillon de Jonville⁶⁷.

Du Rite Suédois, il adopta surtout le personnage de saint André qu'il avait jusque là négligé et le rituel que nous publions dut jouer un rôle significatif dans ce revirement. Pourquoi l'aurait-il rangé avec sa version finale du 4° degré si tel n'était pas le cas ?

ⁱ R.F. Gould, op.cit., 1886, vol III, p.195, et P.Chevallier, "Les ducs sous l'acacia", 1964, p.26, écrivent qu'il fut initié le 4 mai 1731 par Lord Derwentwater, Grand Maître de la Grande Loge de France. Wrede-Sparre n'a jamais rien écrit de tel. Lennhoff, dans son Internationales Freymaurer Lexikon, Wien 1932, col. 1426, évoque cette initiation sans mentionner Derwentwater (cf. Alain Bernheim, 1988, note 29, p.80).

⁶ A. Bernheim, communication personnelle (1998).

⁷ In K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, p.72

⁸ "Le premier livre d'architecture de la maçonnerie française", Bulletin du centre de documentation du G.O.F., 1965, 51:41

⁹ K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, p.72

¹⁰ K.C.F. Feddersen, "Constutionen, herausgegeben von der freimaurerischen Forschungsvereinigung Frederik der Grossen Landesloge der Freimaurer von Deutschland", 1989 (citation communiquée par A. Bernheim).

¹¹ K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, p.72.

¹² K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, pp.72-74.

¹³ R.F. Gould. op.cit., 1886, vol. III, p. 197

¹⁴ "Die Freimaurer", 1930, édition anglaise de 1978: "The Freemasons, the history, nature, development and secret of the Royal Art", pp. 230-231.

¹⁵ R.F. Gould., op.cit., 1886, vol. III, p.198

¹⁶ Id. p.198

¹⁷ cf. A. Bernheim, "La Stricte Observance", ce volume.

¹⁸ K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, p.74.

¹⁹ R.F. Gould. op.cit., 1886, vol. III; p. 199.

²⁰ In K.C.F. Feddersen, op.cit., 1982, p. 74.

²¹ Le XI^o grade est conféré en une cérémonie ouverte aux détenteurs du VIII^o degré et au-delà, ainsi qu'aux visiteurs étrangers de grade équivalent. Il est beaucoup question d'une autre cérémonie, secrète celle-là, dont un thème serait la révélation du baphomet, l'idole barbue des templiers! Un confident suédois me glissa sous le manteau que la cérémonie était encore pratiquée à Oslo et Berlin.

²² L'appartenance de Bernadotte à une loge française, avant son départ pour la Suède, est controversée. (cf.: l'entrée "Bernadotte" dans le "Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie" édité par Daniel Ligou, 1974 , 2 vol.).

²³ Le 20 décembre 1868, Albert Edouard (1841-1910), prince de Galles, plus tard Edouard VII (1901) fut initié et reçu aux cinq premiers degrés du Rite Suédois dans une "loge du Grand Maître", présidée par le roi régnant de Suède, Charles XVI. Le lendemain, il reçut les autres degrés du Rite, ainsi que l'Ordre Royal de Charles XIII (Bo Y. Akerrén, 1993, cité par R.B.Khambatta, 1995, pp. 83-84). Ce dut être un beau spectacle que l'initiation de l'héritier au trône britannique par le petit-fils d'un maréchal d'empire et de Désirée Clary, éphémère "fiancée" de Napoléon Bonaparte, d'autant que, le même jour, fut initié aux deux premiers grades le comte Gustaf Armand Fouché d'Otrante, descendant du conventionnel et régicide, Joseph Fouché, duc d'Otrante par la grâce de l'empereur et Grand Officier du Grand Orient de France (1759-1820)!

⁴⁷ Je me suis servi des "Minutes des protocoles françois tenus à l'assemblée du convent général de Wilhelmsbad en 1782 avec recès original du convent en langue françoise", ainsi que des "Annexes aux protocoles du convent général tenu à Wilhelmsbad", deux volumes, Bruxelles, 1990. Les Suédois n'étaient pas présents à Wilhelmsbad. Charles de Sudermanie avait bien été élu Grand Maître de la VII^o province (Basse-Allemagne) au convent de Wolfenbüttel (1778), deux ans après la mort de von Hund (1776), mais, très vite, il était entré en conflit avec le prince de Hesse et le duc de Brunswick jusqu'à interdire, en février 1781, à ses subordonnés de participer au convent. Il démissionna de ses fonctions de Grand Maître Provincial en avril 1781 (in L.Hammermayer, 1980, p. 14).

⁴⁸ Le prince Charles de Hesse-Cassel (Cassel, 1744 -Gottorp, 1836) fut l'un des maçons les plus extraordinaires de son temps. Beau-frère du roi de Danemark (Chrétien VII), gouverneur des duchés de Schleswig-Holstein, il était, lors du convent de Wilhelmsbad, Grand Maître Provincial de la VIII^o province (Grand Prieuré de Haute-Allemagne) et coadjuteur du Grand Maître Provincial démissionnaire de la VII^o province (Charles de Sudermanie). Il fit de la quête mystique l'objet de sa vie, adhéra à la plupart des sociétés secrètes existantes et étudia avec passion tout ce qui touchait aux "sciences secrètes", ce que nous appellerions aujourd'hui l'occultisme. Lors de la dernière séance du convent (1 septembre 1782), il déclara: "*Ich kann nur als den großen und als den wahren Zweck der Maurerei ansehen das w(ahre) W(esen) d(er) M(aurerei) wieder zu finden. Wir finden es unter dem großen Namen des ewigen J(ehova). Ich sage es Ihnen, meine Brüder, klar und deutlich, das den G(rößten) B(aumeister) d(er) W(elten) suchen, der Zweck eines wahren Maurers ist*" (in L. Hammermayer, op.cit., 1980, pp.140-141). A la mort de Ferdinand de Brunswick (1792), il lui succéda à la tête de ce qui restait de la Stricte Observance. La même année, il devint Grand Maître de l'ordre maçonnique danois qui travaillait au "Rite de Wilhelmsbad", c'est à dire au Rite Ecossais Rectifié, depuis 1782. La Grande Loge du Danemark opta pour le Rite Suédois en 1855, 19 ans après la mort du prince de Hesse.

⁴⁹ G. Van Rijnberk, 1948, p. 19 (l'orthographe a sans doute été modernisée). Par contre les Suédois étaient au courant de ce qui s'était passé au convent de Lyon et Charles de Sudermanie avait vivement critiqué que "*les députés de la 2:me, de la 3:me et de la 5:me provinces; assemblés au convent national à Lion, ... (avaient) abjuré*

le nom Saint & respectable de Notre Ordre (allusion à l'abandon du titre "chevalier du temple", remplacé par celui de "chevalier de la Cité Sainte) & brûlé (un autodafé de plus!) tous les anciens rituels" (lettre du 26 février 1779, sans doute adressée au baron Christian de Dürckheim, Eques ab Arcu, Grand Maître de la V^o Province). En été de la même année, des frères suédois avaient reçus plusieurs maçons Parisiens "dans tous les grades de l'intérieur de l'Ordre...avec pouvoir d'y former des établissemens dependants du Grand Chap. de Suède"(lettre du Directoire provincial d'Auvergne au grand Chapitre de Suède, attestée par Jean de Türrckheim). Willermoz devait être au courant de ces péripéties. (in R.Désaguliers, 1990, pp. 133-137).

⁵⁰ Jean de Türrckheim (1749-1824), "Eq. a Flumine", Visiteur général de la V^o province, banquier strasbourgeois et ami de Willermoz, joua un rôle essentiel dans l'introduction en France de la Stricte Observance, puis dans l'élaboration de la réforme de Lyon. On lui doit les premiers rituels de l'Ordre Intérieur du Régime Ecossois Rectifié, approuvés au convent de Lyon, et la "Règle maçonnique à l'usage des loges rectifiées". Dans son "Préavis sur l'Ecossoisme", lu au convent lors de la 21^e séance (21 août), il présenta un plan qui distinguait les grades bleus, "contenant les rapports du Temple de Salomon & de l'ancienne Loi, des trois degrés de l'Ordre Intérieur "Ecoffois ou Novice ; le Chevalier & le Commandeur feul chargé du vrai Regime de l'Ordre"... "L'Ecoffisme ou Noviciat de l'Ordre intérieur...feroit tout fondé fur la Loi nouvelle". L'avantage de ce plan "feroit la facilité de réunir les Frères de Berlin, & quelques autres de nos + qui ont abandonné le Regime parce qu'ils, ne vouloient plus refter T.". (Annexe n^o 139, a). Son frère, Bernard-Frédéric (1752-1831), Eq. a Navibus, fut secrétaire "de la langue françoise" au convent de Wilhelmsbad.

⁵¹ Annexe 158, reproduite dans Acta Macionica n^o 5, 1995, p.119.

⁵² Annexe 164.

⁵³ In Steel-Maret, 1893, rééd. 1985, pp. 12-13.

⁵⁴ La bibliothèque du Grand Orient des Pays-Bas ne possède pas moins de 14 rituels de la Stricte Observance, cotées VI-C-1 à 12 et VI-E-3 à 8. Voir mon commentaire de l'article de J.Litvine, "The Strict Observance", dans Ars Quatuor Coronatorum, n^o 109, 1996, p. 69.

⁵⁵ J.F.Var, 1991.

⁵⁶ *ibid.*, pp. 100-101. Les quatre animaux rappellent ceux de la divulgation de 1747, "Les Francs-Maçons écrasés: suite du livre intitulé l'Ordre des Francs-maçons trahi. Traduit du latin" : "La figure du plancher...ne représente plus rien du Temple de Salomon, ni détruit, ni relevé. Elle ne confite que dans les cinq figures fimples, & placées en croix, qu'on peut voir de la table. L'Aspirant en fait le tour en commençant par le renard, & en continuant par le pélican, la colombe & le finge. Ensuite il s'arrête vis-à-vis du renard...A la fin de la prière, le Maître dit à l'Aspirant de prononcer encore une fois le Serment. En fuite, fur l'ordre du Maître, le fecond Surveillant montre à l'Aspirant la maniere de marcher. Du premier pas il le fait venir fur le Renard, du fecond fur le Singe, du troisieme fur le Lion, du quatrieme fur le Pelican, du cinquieme fur la Colombe" ("Des Architectes ou écossois", pp. 299-300). La première partie du grade de "Parfait Maître ou Ecossois", 4^e grade de "Sarsena", rappelle ce grade "fantaisiste": "(The candidate) is conducted around the room beginning at the figure of the fox, so the pelican, the dove and the ape and halted at the first named figure (the fox)". Si "Les Francs-Maçons écrasés..." est une divulgation imaginaire, ce que nul ne met en doute, elle sert par la suite à élaborer des grades inédits qui furent bel et bien, et sont encore, pratiqués en Scandinavie et en Allemagne!

⁵⁷ Willermoz s'en expliqua dans une lettre de 12 octobre 1781 adressée à Charles de Hesse : " On jugea aussi qu'il conviendrait de conserver dans le quatrième grade (de la maçonnerie rectifiée) les principaux traits caractéristiques de la maçonnerie française pour servir de ponts de rapprochements avec elle", in G. Van Rijnberck, 1935, rééd. 1980, p. 167.

⁵⁸ Le temple détruit était déjà représenté dans le tableau de la loge de Maître de la divulgation "Les Francs-Maçons écrasés, suite du livre intitulé l'ordre des Francs-maçons trahi" (1747).

⁵⁹ A peu de choses près, cette description est celle du second tableau du grade de Maître publié dans "Le Parfait Maçon ou les véritables secrets des quatre grades d'Apprentis. Compagnons. Maîtres ordinaires et Ecossois de la Franche-Maçonnerie", 1744.

⁶⁰ Les vertus remplacent les animaux de l'"Ecossois vert". ("Rite rectifié, arrêté au Convent des Gaulois, en Novembre 1778. Grade d'Apprenti, de Compagnon, de Maître et de Maître Ecossois", Fonds Kloss, bibliothèque du Grand Orient des Pays-Bas, catalogue H-4).

⁶¹ La clochette ne sert à rien dans le grade que nous publions. Par contre elle est utilisée, lors des batteries, dans le grade précédent publié dans "Sarsena".

⁶² La potence apparaît dans un imprimé paru à Dublin en 1724, "A letter from the Grand Mistress". Les lettres hébraïques utilisés par les maçons pour se reconnaître auraient la forme de "two standing Gallowses (sic) (of two legs each) when two Masons accost each other, one Cries Cheth, the other answers Thau, signifying that they wou'd sooner be hang'd on the gallows than Divulge the Secret..." (in Knoop, Jones et Hamer, op.cit., 1963, p. 232). Le contexte est très différent de celui du rituel suédois.!

⁶³ La première attestation de son existence serait un diplôme de 1757, signé par un certain Itéguiemme, "Chev. de l'Orient et de Rose-Croix", cité par G.Bord, 1908, p.538. J.G.B. Kloss ("Geschichte der Freimaurei in

Frankreich, 1848, Vol. I:92) écrit: "*Der Grad Rosecroix ist um diese Zeit erfunden worden. Das älteste vorliegende Heft führt die Aufschrift: le Chevalier de l'Aigle Souv. De Rosecroix de Strasbourg 1760. Epuré du F. Ro-S.c.L.7*" (communication personnelle d'A. Bernheim). Le premier rituel connu est celui dit "du marquis de Gages ("Livre contenant tous les grades de la véritable maçonnerie, de puis laprartif maçon libre jesusques au roze croix et parfait maçon", 1763, Bibliothèque Nationale, Paris, cote FM4 79). Voir P. Mollier, 1997.

⁶⁴ Pp.104-106 du manuscrit de 1763. L'orthographe est respectée.

⁶⁵ On sait que le Lyonnais ne se sentit pas toujours tenu de suivre les décisions du convent lorsqu'il récrivit entre 1785 et 1787 les "grades arrêtés à Wilhelmsbad" (voir P. Noël, op.cit., 1995)

⁶⁶ L'omission de la lettre B sur la colonne du Sud et les appellations "cherchant, persévérant, souffrant" sont empruntées au Rite Suédois.

⁶⁷ Lettre reproduite en fac-simile dans "Renaissance Traditionnelle", 1992, 89:31.

Légendes des figures.

Fig. 1: Tableau suédois de loge de maître Ecossais. Les quatre piliers d'angle portent le nom des quatre animaux (K.C.F. Feddersen, 1982, planche D/103).

Fig 2 : La loge de maître Ecossais (Feddersen , D/107). Le cercueil d'Adoniram est attaché à la grue par la corde d'or.

Fig. 3 : Tableau de maître Ecossais d'origine suédoise. On y reconnaît la hache d'armes. (Feddersen, SD/13).

Fig. 4 : Bijou de l'Ordre de Charles XIII.

Eléments de Bibliographie.

Bernheim A. "Contribution à la connaissance de la genèse de la première Grande Loge de France", travaux de la Loge nationale de recherches et d'études Villard de Honnecourt, 2^e série, 1988, 17:55-197.

Bernheim A. "That "Strict observance "paper"", à paraître dans *Ars Quatuor Coronatorum*, 1998, 110.

Bord G. "La Franc-maçonnerie en France des origines à 1815. Tome premier. Les ouvriers de l'idée révolutionnaire (1688-1771)". Paris, 1908.

De Hoyos Art (Ed.). "Sarsena", *Collectanea (Grand College of Rites of the United States of America)*, 1996, volume 16, part 1.

Désaguliers R. "Une affaire suédoise à Paris en 1780". *Renaissance Traditionnelle*, 1990, 82:129-146.

Désaguliers R. "La Grande Loge de Paris , dite de France, et les "autres" grades de 1756 à 1766. I: Les Ecossais Trinitaires". *Renaissance Traditionnelle*, 1991, 86:81-136.

Duchaine P. "La franc-maçonnerie belge au XVIII^e siècle", 1911, Bruxelles.

"Facts on the Swedish Order of Freemasons. Grand Lodge of Sweden", Stockholm, 1997.

Feddersen Klaus C.F. " Die Arbeitstafel in der Freimaurerei", 1982, Quatuor Coronati Loge n° 808, Bayreuth.

Gould R.F. "The History of Freemasonry", 1886, 3 vol., Edinburgh.

Hammermayer L. "Der Wilhelmsbader Freimaurer-Konvent von 1782", 1980, Heidelberg.

Khambatta R.B. "The influence of the Prince of Wales (Edward VII) on the administration and organisation of the Craft". *Ars Quatuor Coronatorum* , 1995, 108:81-121.

Knoop D.G., G.P. Jones and D.Hamer. "The early masonic catechisms" (1943), 2^o édition, 1963, Manchester.

Lenhof E. "Die Freimaurer", 1928. Edition anglaise de 1978: " "The Freemasons, the history, nature, development and secret of the Royal Art", a Lewis, London.

"Le premier livre d'architecture de la maçonnerie française". Bulletin du centre de documentation du Grand Orient de France, 1965:51:33-68.

Ligou D. (éditeur) "Dictionnaire universel de la franc-maçonnerie", 2 vol., 1974, Paris.

Mollier P. "Le grade maçonnique de Rose-Croix et le christianisme: enjeux et pouvoir des symboles", Politica Hermetica, 1997, 11:85-114.

Noël P. "De la Stricte Observance au Rite Ecossais Rectifié", Acta Macionica, 1995, 6:91-126.

Steel-Maret. E. (Gervais-Annet Bouchet et Marie-Gabriel Bocard), "Archives secrètes de la Franc-Maçonnerie. Collège Métropolitain de France à Lyon. II^o Province dite d'Auvergne. 1765-1852", 1893, rééd. 1985, Slatkine, Genève-Paris.

Stewart T. "The H.R.D.M. A fourth visitation to a curious 18th century masonic phenomenon from the North East of England", Acta Macionica, 1996, 6:43-94.

Thory C.A. "Annales originis magni Galliarum O: ou Histoire de la fondation du Grand Orient de France ...", 1812, Paris, rééd. Jeanne Laffitte, Marseille, 1981.

Thory C.A. "Acta Latomorum ou Chronologie de l'Histoire de la Franche-Maçonnerie Française et Etrangère", Paris, 1815, rééd. Slatkine, Genève-Paris, 1980.

Van der Schelden, B. "La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794)", 1923, Louvain.

Van Rijnberk G. "Un thaumaturge au XVIII^o. Martinez de Pasqually. Sa vie, son œuvre, son ordre." 1935 (1^{er} volume), Paris, rééd. 1980 (Plan de la Tour).

Van Rijnberk G. "Episodes de la vie ésotérique. 1780-1824", 1948, Lyon.

Var J.F. "La Stricte Observance", travaux de la Loge nationale de recherches et d'études Villard de Honnecourt, n^o 23, 2^o série, 1991:15-122.